

domaine du possible n'était l'énorme gaspillage de ressources humaines—tout ce temps qui se gaspille au Canada. Le progrès qu'on n'a pas su réaliser est à la racine de plusieurs de nos problèmes. Je rappelle aux honorables députés que le rapport de la Commission Gordon présenté en novembre 1956 était le résultat d'une étude sur les perspectives que différentes catégories de personnes entrevoient pour notre pays. On peut bien penser, je crois, que le président de cette commission, qui semble aujourd'hui sympathisant d'un parti politique, et bien d'autres qui se sont présentés devant cette commission, n'avaient aucune raison de croire, en novembre 1956 et auparavant, que le gouvernement libéral de l'époque serait renversé. Leurs prévisions étaient franches, justes et raisonnables mais, depuis quatre ans, nous avons été loin de réaliser ce qu'ils avaient prévu. Si nous pensons à la production générale, à la production moyenne par personne, à la dépense nationale brute, à la dépense de consommation par personne, aux facteurs de croissance, à la formation de capitaux, aux dépenses de l'État, aux exportations et importations ou aux dépenses des consommateurs, que constatons-nous? C'est seulement dans le domaine des importations que nous avons atteint le niveau prévu dans ce temps-là.

Lors du débat sur le budget, il y a quelques mois, j'ai soulevé quelques questions qui se rattachent, je crois, au problème général et surtout à la question que nous débattons aujourd'hui. La question qui se posait alors était la suivante: comment allons-nous nous y prendre pour financer ce genre de manipulation du change envisagée? C'est le seul mot auquel je puisse penser pour qualifier la politique des changes; il a été utilisé par M. W. Earl McLaughlin et nombre de rédacteurs financiers qui se sont penchés sur les événements de l'an dernier. Je ferais remarquer aux honorables députés que nous ne pouvions financer cette opération qu'en ayant recours à l'un des trois moyens suivants: les impôts, les emprunts ou l'impression de billets. Et aujourd'hui, je formule la même question: comment allons-nous financer ce surcroît de dépenses? On ne met pas en vigueur un programme contributif semblable à celui qu'ont proposé le chef de l'opposition et bien des spécialistes en matière de finances, d'un bout à l'autre du Canada, ainsi que nombre d'autorités américaines et britanniques. Comment allons-nous acquitter cette note? Les trois mêmes moyens s'offrent à nous, si nous voulons la régler: augmenter les taxes, emprunter, ou imprimer des billets.

S'ils considèrent les réponses qu'on offre à certaines questions formulées dans cette enceinte, comme, par exemple, celle qu'on a donnée le 29 janvier au sujet de l'encaisse

totale des dépôts auprès des banques à charter, les députés peuvent bien se demander si le gouvernement n'a pas justement l'intention de mettre en branle les presses à imprimer. Les honorables vis-à-vis ne nous ont pas fait savoir comment ils allaient s'y prendre pour financer le programme. La question me semble sérieuse et pressante. N'abandonnons ni nos infirmes ni nos vieillards. Le député de Stormont a commencé hier à donner lecture au comité d'une citation tirée des Saintes Écritures. Je le renvoie aux paroles suivantes que je relève au verset 7 du premier chapitre du livre d'Agée:

Le salaire de celui qui est à gages tombe dans un sac percé.

J'invite le ministre à songer à toutes les conséquences qui découlent purement et simplement de l'inflation, à moins que le gouvernement ne soit prêt à assumer ses responsabilités avant les élections. Le gouvernement devra se rendre à la réalité et accepter de dire: «Oui, il nous faut dépenser davantage, et voici d'où nous viendront les fonds.»

Nous ne pouvons anticiper sur le débat budgétaire dans la présente discussion. Toutefois, je tiens à préciser que, de l'avis des députés de ce côté-ci, les allocations ne suffisent pas tout à fait aux besoins immédiats de bien des citoyens aux prises avec le problème que posent la hausse du coût de la vie, l'urbanisation et la diminution des emplois. J'appelle l'attention du ministre sur l'évangile selon saint Luc, chapitre 14, verset 28:

Car, lequel de vous, s'il veut bâtir une tour, ne s'assied d'abord pour calculer la dépense et voir s'il a de quoi la terminer?

Ces prochains mois, le peuple devra décider en qui il veut placer sa confiance pour les cinq prochaines années critiques à venir. Il est important que le gouvernement adopte maintenant une attitude sensée.

Il est pénible à bien des gens de demander une pension d'invalidité. L'amour-propre de beaucoup leur fait croire qu'ils demandent une aumône. Qu'un homme, qui est invalide parce qu'il a servi son pays pendant la guerre, reçoive une pension, c'est très bien: il a la fierté d'avoir fait du service dans les forces de Sa Majesté, d'avoir porté l'uniforme du pays avec courage et dignité. Mais qu'un cultivateur ou un artisan demande une pension, c'est autre chose. Dans ma circonscription, j'ai récemment aidé un chômeur originaire de Belgique qui avait des embarras financiers. Il avait envoyé sa fille à l'université et se trouvait dans la pénible obligation de demander du secours. C'était l'un des quelque 980 chômeurs de Brockville qui se cherchent du travail. Il était trop fier pour accepter de l'aide. Il aimait mieux vendre sa maison et